

le Canada n'est pas tenu de se joindre à ces discussions. Pour prendre une décision, le gouvernement consultera le parlement et les provinces ainsi que des représentants des entreprises et des syndicats. La semaine dernière, j'ai rencontré le comité consultatif sur le commerce international pour passer en revue les principaux facteurs à considérer. Mon ministère est resté en rapport avec tous les gouvernements provinciaux.

Le gouvernement fédéral poursuivra également sa propre évaluation interne des intérêts du Canada en jeu et de la meilleure façon de les faire progresser dans les circonstances. Une étude initiale de l'incidence d'un accord américano-mexicain est en cours, et plusieurs universités et instituts économiques se penchent actuellement sur la question. Mon sous-ministre présidera un comité directeur chargé d'examiner et d'analyser de plus près les options. Nous avons souligné que nous entendons demeurer en contact étroit avec les É.-U. et le Mexique au fur et à mesure que ces deux pays avanceront indépendamment sur la voie de la consultation interne.

Comme la plupart d'entre vous le savent, le président Bush a téléphoné au premier ministre Mulroney, avant la publication de l'annonce, pour faire le point sur la situation. De même, j'ai rencontré mon homologue mexicain, M. Serra, le 12 juin 1990 à Montréal afin qu'il puisse me renseigner sur les discussions qui s'étaient tenues à Washington pendant la visite que le président Salinas venait de terminer. À l'évidence, le dossier soulève d'importantes interrogations et reçoit une attention en haut lieu dans les trois pays.

Au cours des dernières minutes, j'ai exprimé certaines de mes vues sur les défis que nous devons relever, les possibilités qui s'offrent à nous et les questions auxquelles nous faisons face en matière de commerce extérieur.

Dans les années 80, nous avons constaté que la société planétaire rend l'isolement impossible. Dans les années 90, nous devons apprendre à fonctionner dans un cadre d'interdépendance mondiale. Le nouvel internationalisme est caractérisé par la concurrence économique et le profit plutôt que par la guerre.

Le Canada doit être partie prenante dans ce nouvel internationalisme et essayer de jouer un rôle majeur dans la gestion de notre avenir. Notre pays peut soutenir la concurrence mondiale. Nous pouvons contribuer à façonner une économie capable de soutenir la concurrence mondiale à partir de la base nord-américaine renforcée qu'offre l'Accord de libre-échange. Notre secteur des exportations est bien placé pour être le fer de lance de la modernisation et du dynamisme de l'économie canadienne.